

Contrat local de santé : près de 400 adhérents à la mutuelle communale



Ce lundi 30 janvier 2023, la Ville de Colomiers, via son Centre communal d'action sociale et de la santé, réunissait **une quarantaine de partenaires dans le cadre de l'assemblée plénière annuelle du Contrat local de santé* (CLS)**.

*"La période de Covid a conforté l'intérêt de partenariats comme le Contrat local de santé : **le sens de cette action et la force de ce réseau ont été plus que nécessaires dans cette période extrêmement difficile**", a souligné Karine Traval-Michelet, Maire de Colomiers et Vice-Présidente de Toulouse Métropole, en ouverture de la séance.*

Jérôme Falerme, Directeur adjoint de la Délégation départementale 31 de l'Agence régionale de santé Occitanie, a par ailleurs souligné le caractère *"exemplaire"* du Contrat local de santé de Colomiers, *"son dynamisme"* et **"la capacité de la Ville de Colomiers à mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire"**.

Plus de 5000 Columérines et Columérins bénéficient des actions du CLS

Cette rencontre 2023 a permis de mettre en lumière la pluralité des actions déployées à destination de l'ensemble des publics, notamment les jeunes, les seniors et les personnes en fragilité : 2022 aura notamment été marquée par le déploiement de la mutuelle santé communale qui enregistre déjà quelque 400 adhésions.

L'année 2022 aura également permis de proposer de nouvelles actions, permettant de répondre

aux différents axes du Contrat local de santé, et d'en consolider d'autres. **Depuis 2019, plus de 5 000 personnes ont ainsi bénéficié de ces actions.** Par exemple :

- o En lien avec la communauté professionnelle territoriale de santé, des **ateliers de prévention de l'obésité et du surpoids des 7-21 ans**, "Bien dans son corps, bien dans sa tête bien dans son assiette", à la Maison citoyenne d'En Jacca
- o Dans le cadre du CCASS et de l'offre du guichet Atout seniors, des parcours de **détection de fragilités des seniors** avec le programme Icope et le Gérontopôle
- o Des **ateliers potagers intergénérationnels** entre la Maison citoyenne des Ramassiers et les seniors de la clinique des Pyrénées
- o La **formation de professionnels municipaux de la petite enfance et de professionnels de santé**, et la sensibilisation de futurs parents par les équipes de la Mutualité française, à la santé environnementale et aux nouvelles pratiques pour lutter contre l'exposition aux perturbateurs endocriniens dès le plus jeune âge.
- o Des **actions d'éducation au goût**, par l'École du goût et le laboratoire d'innovation culinaire de la Ville de Colomiers, dans le cadre du Programme national nutrition santé (PNNS)
- o Le lancement d'un **Conseil local en santé mentale avec l'organisation des Semaines d'information sur la santé mentale** (*notre photo*) et des formations Premiers Secours en santé mentale (PSSM).

Un Contrat local de santé métropolitain à l'étude

Si la Ville de Colomiers a déjà mis en oeuvre deux Contrats locaux de santé (2014-2018 et 2019-2022), elle pourrait prochainement intégrer un Contrat local de santé métropolitain, s'il était créé.

*"L'actuel Contrat local de santé de Colomiers bénéficie ainsi d'un avenant jusqu'à fin 2023, **dans l'attente d'une étude sur la pertinence du déploiement d'un Contrat local de santé métropolitain**", a ainsi rappelé Arnaud Simion, Adjoint à Mme le Maire délégué aux Solidarités humaines et à la santé.*

**Partenaires (liste non-exhaustive) : Ville de Colomiers et services municipaux, CCASS, Agence régionale de santé, CPTS, Clinique des Pyrénées, Clinique des Cèdres, Hôpital Marchand : CMP/CATTP, CHU Toulouse : CMP Enfants et adolescents, Ymca, Altéal, Mutualité française, Mutuelle Just, CPAM, CAF, Education nationale, Maison des solidarités du Conseil*

COLOMIERS COMMUNIQUÉ DE PRESSE

*départemental de la Haute-Garonne, Apeishat St Exupéry, ASEI, SESSAD ARSEA, DAC31, GIP
E Santé, Brain Up*

Votre contact

Dimitri Foltran

Direction de la communication

05 61 15 24 42

dimitri.foltran@mairie-colomiers.fr